

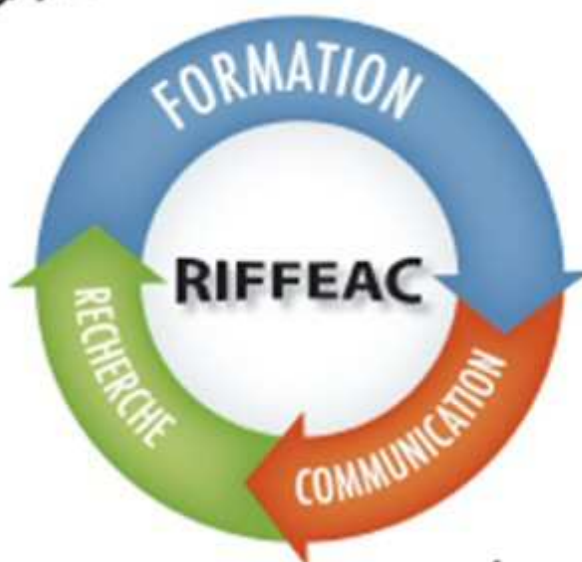
RAPPORT

“JOURNEES REGIONALES FORMATION FORET - ENVIRONNEMENT”

- 2^{EME} CADRE DE CONCERTATION REGIONAL FORMATION (1^{ER} DECEMBRE 2008)
- ATELIER « POLITIQUE SOUS-REGIONALE DE FORMATION POUR LE SECTEUR
FORET –ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE CENTRALE » (02 ET 03 DECEMBRE 2008)

DOUALA, du 1^{er} au 3 décembre 2008

La formation au cœur...



...de la gestion durable

SOMMAIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION		3
1. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES JOURNEES REGIONALES FFE		4
2. DEROULEMENT, ORGANISATION, PARTICIPANTS		4
2.1	2ème Cadre de Concertation Régionale Formation	5
2.2	Atelier « Politique sous-régionale FFE en Afrique Centrale »	5
3. RESULTATS		7
3.1	2ème Cadre de Concertation Régionale Formation	7
3.1.1	Première session	7
3.1.2	Deuxième session	8
3.1.3	Troisième session	10
3.1.4	Quatrième session	12
3.1.5	Allocution finale : leçons apprises du 2eme CCR formation	13
3.2	Atelier « Politique sous-régionale FFE en Afrique Centrale »	14
3.2.1	Propositions de principes directeurs	14
3.2.2	Commission « Approche COMIFAC »	15
3.2.3	Commission « Approche transversale »	18
3.2.4	Recommandations finales de l'atelier	21
4. PERSPECTIVES		22
5. CONCLUSIONS		23
ANNEXES		24
A1	- Liste des participants aux 3 journées	
A2	- Composition des 2 commissions de travail de l'atelier	
A3	- Discours d'ouverture et fermeture du 2 ^{ème} CCR Formation	
A4	- Rapport « Appui à l'élaboration d'un politique sous régionale de formation Forêt Environnement en Afrique Centrale »	
A5	- Présentations Power Point des différents intervenants	



INTRODUCTION

INTRODUCTION

Dans le Plan de Convergence de la Commission des Forêts d'Afrique centrale - COMIFAC, la **composante 7.4 « Formation professionnelle et continue »** porte directement sur la formation. Elle se décline elle-même en **4 ACTIVITES CONVERGENTES AU NIVEAU SOUS-REGIONAL** :

- « **HARMONISER** les programmes d'enseignement relatifs au secteur forêts et environnement dans les établissements de formation de la sous - région »
- « **SPECIALISER** les institutions de formation de la sous - région dans les différents domaines de la foresterie (industrie du bois, gestion de la faune, techniques de gestion forestière, foresterie sociale, conservation, environnement, exploitation à faible impact) »
- « **RENFORCER** les institutions de formation spécialisées pour les rendre plus performantes »
- « **ADOPTER** une stratégie sous - régionale en matière de formation professionnelle continue impliquant toutes les parties prenantes »

Des activités correspondantes ont été définies au niveau national.

Le **RIFFEAC**, Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale, s'est donné pour objectif dans son Plan d'opérations de proposer une politique sous-régionale de formation, en concertation avec la COMIFAC. Cette politique devrait permettre de définir les priorités à traiter qui peuvent relever de l'échelon sous-régional et de donner un cadre de cohérence aux différents intervenants, notamment les partenaires techniques et financiers, tout en proposant des principes opérationnels pour l'application de la composante 7.4 du Plan de convergence de la COMIFAC.

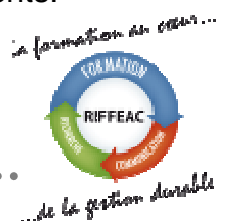
Depuis la première réunion du Cadre de Concertation Régional (CCR) consacré à la formation, en novembre 2005 à Kinshasa, les initiatives de formation dans le domaine Forêt Environnement se sont multipliées et professionnalisées dans la sous-région.

Dans l'esprit d'une capitalisation régulière de ces acquis, le RIFFEAC, avec l'appui de la COMIFAC et d'autres partenaires, a organisé à Douala, du 1^{er} au 3 décembre 2008, des Journées Régionales Formations Forêt Environnement (JRFFE).

Ces journées avaient pour but :

- 1/ de partager les expériences, de faire le point sur les avancées, et de dresser un état des lieux de la FFE (Formation Forêt Environnement) en Afrique centrale lors du 2^{ème} CCR tenu à Douala le 1^{er} décembre 2008 ;
- 2/ de capitaliser ensuite ces échanges lors d'un atelier visant à définir les principes directeur pour la construction d'une Politique Régionale Formation, atelier qui a eu lieu les 2 et 3 décembre 2008.

Le présent rapport synthétise les avancées réalisées pendant ces deux événements.



1 - Objectifs et résultats attendus des journées régionales FFE

Les journées régionales FFE ont été réalisées en deux temps en vue de remplir un même objectif : donner des propositions pour élaborer un document de politique sous - régionale de formation, ces propositions devant être ensuite soumises pour validation aux instances sous-régionales compétentes.

Les **résultats attendus du 2^{ème} CCR** étaient :

- Les participants aux journées ont une vision d'ensemble des problématiques FFE à l'échelle de la sous-région (secteur privé, ONGs, administration, instituts de formation régionaux et nationaux, coopération) ;
- Les différentes initiatives régionales sont portées à la connaissance des participants ;
- Des recommandations sont faites sur l'amélioration de la coordination des actions de formation dans la sous région.

Les **résultats attendus de l'atelier** étaient :

- Des principes directeurs et des orientations opérationnelles pour une politique régionale de formation sont énoncés à destination des instances régionales

2 - Déroulement, organisation, participants

L'ensemble de ces trois journées se sont tenues à Douala, Hôtel La Falaise au quartier Bonanjo.

Elles ont réunies 50 participants, issus de 7 pays de la sous-région (Gabon, Cameroun, Congo, RDC, Guinée Equatoriale, Burundi, RCA) et représentaient un large panel du secteur Formation Forêt Environnement d'Afrique Centrale : CEEAC, COMIFAC, administration publique, réseaux, instituts de formation (régionaux et nationaux), coopération française et canadienne, secteur privé, experts en ingénierie de formation.

La liste détaillée des participants pour chaque journée est donnée en annexe A1.

Les horaires retenus pour chacune des journées étaient les suivants :

HORAIRES	SEANCES
8h 30 à 10h 00	Travaux
10h 00 à 10h 30	Pause
10h 30 à 12h 30	Travaux
12h 30 à 14h 00	Déjeuner
14h 00 à 15h 30	Travaux
15h 30 à 16h 00	Pause
16h 00 à 18h 00	Travaux

Ces journées ont été financées conjointement par plusieurs partenaires techniques et financiers : SCAC, FAO, GTZ, ACDI et RIFFEAC .

2.1- 2^{EME} CCR

Le 2^{ème} cadre de concertation régionale « formation » a été organisé sous la forme de présentations orales de différents acteurs, en alternance avec des séances de débats questions/réponses.

Les exposés ont traité de problématiques nationales spécifiques comme d'initiatives à l'échelle régionale. Plus spécifiquement, il s'agissait des sujets suivants :

- 1/ - « **Le RIFFEAC comme plate-forme régionale formation** » (Soulemane Ibrahim SAMBO)
- 2/ - « **La formation : un levier-clef pour relever le défi de la gestion durable en RDC** » (Jacques TUNGUNI)
- 3/ - « **Le Référentiel formation d'Ecoguide (WCS): véritable feuille de route de construction et de développement des compétences** » (Romain CALAQUE)
- 4/ - « **Un plan régional de formation basé sur la demande par l'analyse des emplois** » (Benôit THERY)
- 5/ - « **Le PSFE comme outil du renforcement des compétences des acteurs du secteur forêt-environnement au Cameroun** » (Georges MOUNCHAROU)
- 6/ - « **Le projet d'établissement de l'ENEF Gabon : un modèle d'approche par l'excellence** » (Athanas BOUSSENGUE)
- 7/ - « **Le Plan de Formation ROUGIER Gabon : du Plan à l'action** » (Gaston MINTSA)
- 8/ - « **Projet d'appui à la formation en gestion des ressources naturelles dans le Bassin Du Congo** » (Roger FANKAP)
- 9/ - « **Le projet FORINFO : Formation et recherche pour l'appui au développement durable du secteur forêt environnement en Afrique centrale** » (Cédric FOUILLAND)
- 10/ - « **Le PFBC : Une dynamique multi acteurs pour répondre aux enjeux de la formation** » (Christophe BESACIER et Arthur TOMASIAN)

2.2- ATELIER « POLITIQUE SOUS-REGIONALE DE FORMATION POUR LE SECTEUR FORET – ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE CENTRALE »

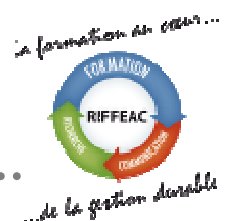
L'atelier a été préparé en trois étapes :

- Analyse bibliographique des politiques et des situations nationales de formation des principaux pays de la COMIFAC : ceci a fait l'objet d'une note d'analyse synthétique (B.THERY, 18 juin 2008) ;
- Mission de consultation des acteurs clés (au Gabon et Cameroun) sur les problématiques-clés de la convergence sous-régionale en matière de formation ;
- Rapport préparatoire proposant les principales problématiques et hypothèses d'orientation à traiter par celui-ci.

Ce rapport préparatoire a permis de présenter les orientations ou souhaits de la COMIFAC et des principaux acteurs pour la politique sous - régionale de formation, et les problématiques à approfondir par l'atelier, notamment par référence aux objectifs de convergence de la composante 7.4 et par rapport à des problématiques transversales.

En effet, une des contraintes dans l'élaboration de cette politique est que la COMIFAC n'a pas vocation à se substituer aux politiques nationales des États membres (même si celles-ci semblent peu développées en matière de formation), mais plutôt à faire « converger » les politiques et actions de formation.

Plusieurs entrées sont donc possibles pour aborder la question et deux approches complémentaires ont été utilisées :



1 - UNE APPROCHE OFFICIELLE PAR LE PLAN DE CONVERGENCE DE LA COMIFAC : les 4 activités convergentes au niveau sous-régional de la composante 7.4 « Formation professionnelle et continue » ;

2 - UNE APPROCHE TRANSVERSALE qui se décompose elle - même en deux parties :

- une approche méthodologique qui se fonde sur la justification - même de la formation professionnelle : une formation pour une ou des « professions », pour développer les compétences nécessaires aux activités du secteur, impliquant une **DEMARCHE PILOTEE PAR LA DEMANDE DE FORMATION**,
- une approche institutionnelle et de recherche de cohérence : à prendre en compte impérativement dans le cadre d'une politique de formation pour un **ENSEMBLE COMPLEXE** de 10 pays et de différents sous - secteurs spécialisés d'une part, et d'autre part d'une grande diversité de partenaires nationaux et sous-régionaux, (publics, privés, associatifs) et de coopérations internationales (gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales).

Deux commissions correspondant à ces deux approches ont été constituées pour les groupes de travail de l'atelier.

La liste des membres des deux commissions est donnée en annexe A2.

Première journée :

Matinée :

- séance introductive avec le RIFFEAC, la COMIFAC et la CEEAC,
- présentation globale des thèmes portés aux débats, par exemple sur base des hypothèses du présent rapport,
- débat général, constitution des commissions.

Après-midi :

- début des travaux en commissions : deux commissions ont été mises en place : l'une sur les problématiques et orientations portant sur les quatre activités convergentes de la composante 7.4, et l'autre sur celles portant sur les questions transversales (méthodologiques et institutionnelles).

Deuxième journée :

Matinée :

- poursuite des travaux en commissions et mise au point de leurs comptes rendus

Après- midi :

- présentation en séance plénière des synthèses des commissions sous la forme de propositions d'orientations de politique sous-régionale de formation
- débat général
- séance de synthèse et de clôture avec le RIFFEAC, la COMIFAC et la CEEAC.

3 - Résultats

3.1- 2^{EME} REUNION DU CADRE DE CONCERTATION REGIONAL FORMATION

Le compte rendu ci-dessous est découpé en 4 sessions composées de résumés des exposés et de séances de questions-réponses (indiquées par les lettres **Q-R**) et de contributions simples (lettre C). Les diapositives des présentations sont disponibles en annexe A5. Le modérateur de la journée était Athanase BOUSSENGUE, coordonnateur régional du RIFFEAC

Allocutions d'ouverture (voir Annexe A3 pour les textes intégraux)

Mot du coordonnateur RIFFEAC :

CCR1 : accent sur les faiblesses du réseau.

Depuis 2005, du chemin a été fait (nouvelle organisation, stratégie, réalisation de produits).

CCR2, objectif politique régionale (coordonner actions, améliorer synergies), en vue du prochain atelier.

Participation de la COMIFAC est saluée car elle a répondu favorablement au partenariat avec RIFFEAC.

Mot du secrétaire exécutif COMIFAC :

Les nombreuses initiatives des organisations doivent être complétées impérativement par le renforcement des compétences des acteurs : le problème de la formation est crucial. Ces dernières années, un large consensus existe sur la nécessité du renforcement de l'enseignement forestier, la gestion des ressources naturelles (reprise des composantes de l'axe 7). Il nous faut une feuille de route commune pour élaborer une action harmonieuse.

GB Shaw : Il existe deux catégories de gens « ceux qui regardent le monde tel qu'il est et qui se demandent pourquoi, ceux qui regardent tel qu'il devrait être et qui se disent pourquoi pas? »

La chance de travailler dans le Bassin du Congo est aussi un devoir, celui de laisser l'opportunité aux générations futures d'avoir un enseignement de qualité.

Mot du représentant du Ministère des Eaux et Forêts :

La gestion durable des forêts est une priorité, chacun des participants à ces journées y est engagé et il faut pour ça disposer de gens bien formés. Changement climatique, disparition des espèces, aménagement territoire pour les populations locales, il y a autant un gap à franchir que d'espoirs de réussir. Les collaborations sont grandes, et la bonne volonté est là : un grand potentiel se fait voir avec les grandes instances politiques (PFBC, COMIFAC, CEFDHAC) ainsi qu'avec les réseaux (RIFFEAC). Le PSFE est une manière de concrétiser ces initiatives multi-acteurs, notamment en ce qui concerne la formation. J'espère que ces journées seront bien intégrées dans le PSFE.

3.1.1- Première session

1/ « Le RIFFEAC comme plate-forme régionale formation »

(Soulemane Ibrahim SAMBO)

Exposé général de présentation du Réseau : chemin parcouru de 2005 à 2008, objectifs du RIFFEAC et schéma de fonctionnement actuel, partenaires, produits. Les axes stratégiques ont été présentés ainsi que le plan d'opération du réseau.

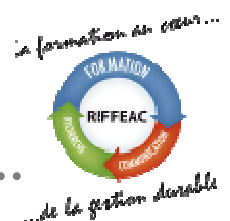
2/ La formation : un levier-clef pour relever le défi de la gestion durable en RDC

(Jacques TUNGUNI)

Exposé focus sur la situation particulière de la RDC dans ses problématiques de formation. Potentiel du pays, appareil de formation affaibli, projets en cours.

Q **Blondeau TALATALA**

- « Quel est l'ancrage du RIFFEAC dans les initiatives en place ? »



- « Comment mettre en place la politique de formation avec des disparités entre pays ? »

R - « Ancrage depuis 2001, les responsables d'institutions ont voulu mettre en commun leur ressource et ont adopté des objectifs. Puis quand vient le PC COMIFAC, toute l'organisation a été revue (nouveaux schémas, nouveau look, PO). Le but de ces journées est bien de répondre à votre deuxième question en faisant des propositions. »

Q **Jacques-Michel NJANKOUO**

« La prise en compte des politiques nationales est essentielle. Le partenariat avec les acteurs de la sous région est essentiel en RDC, avez-vous pris en compte les partenariats Sud-Sud ? »

Q **Ibrahim LINJOUOM**

« Les institutions du Sud pourraient apporter un appui en attendant la réhabilitation de l'appareil de formation. Y a-t-il des partenariats prévus avec les institutions de la sous-région ? »

R **Roger FANKAP**

« Concernant la coopération Sud-Sud, nous sommes en accord complet sur la mobilité des étudiants et enseignants pour renforcer l'appareil au niveau régional. »

Q **François WABOULOU**

« Quelle est la raison de la pyramide inversée en RDC (Nb docteurs > ingénieurs > techniciens) ? »

Q **Athanase BOUSSENGUE**

« Vous avez présenté des projets pour les niveaux LMD et licence mais existe-t-il des master pro ? »

R **Roger FANKAP**

« C'est justement un des problèmes soulignés dans la présentation, nous devons chercher des solutions pour mettre l'accent sur les formations de techniciens et ouvriers spécialisés. »

C **Ali DOUMANDOU**

Nécessité de l'harmonisation au niveau régional en RDC. Démarche en 3 étapes au MESU : emplois-types, programmes de formation et intégration possible pour le futur système LMD. Mr DOUMANDOU souhaite faire partager l'expérience du MESU lors de l'atelier : 10 secteurs prioritaires avec des propositions ont été faites, le travail pourrait être capitalisé si le document est validé.

C **Arthur TOMASIAN**

« Cette harmonisation est l'essentiel de la mission du RIFFEAC et ce genre de partage d'information rentre justement dans le cadre de nos journées. »

Q **Martin TADOUM**

« Bravo pour le chemin avancé du RIFFEAC. Y a-t-il un état des besoins fait au niveau de la RDC ? »

R « Il y a eu un premier travail de la FAO en 2002 sur 7 pays, puis un atelier de politique nationale de formation pilotée par le RIFFEAC (avril 2008) »

C **Jean-Claude SOH**

« Notre projet s'inscrit dans le PC de la COMIFAC et vise l'harmonisation des pays de la sous-région. Les comités de pilotage dans chacun des 3 pays ont, comme membres, des agents des ministères de l'enseignement supérieur. »

3.1.2- Deuxième session

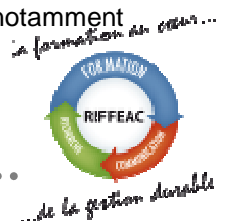
3/ « Le Référentiel formation d'Ecoguide (WCS): véritable feuille de route de construction et de développement des compétences. »

(Romain CALAQUE)

Le secteur de l'écotourisme au Gabon est prioritaire mais il existe des contraintes physiques (milieu rural, isolé et morcelé), le secteur économique est sous développé, le bassin d'emploi inexistant et il y a un manque de coordination des initiatives. Pourtant les compétences terrain sont riches et nécessitent un encadrement institutionnel efficace (beaucoup de gens connaissent le terrain, la forêt et la faune, mais ont besoin d'avoir un cadre et une méthode pour travailler).

Objectifs : états des besoins, identification des métiers potentiels, capitalisation du projet.

Méthode : approche métier puis analyse du besoin formation, souci de la concertation (notamment avec tenants de l'emploi), diffusion de l'expérience



Résultats : 1^{er} atelier sur les métiers (référentiel métier), 2^{ème} atelier ingénierie de formation (référentiel formation). Des modules de formation continue ont finalement été montés, adressés en priorité aux guides déjà en activité.

Perspectives : organiser une formation pilote (mais le souci de concertation implique aujourd'hui une appropriation par l'Etat, la balle est dans leur camp). La démarche pourrait être appliquée à d'autres métiers (Ecogardes). Poursuivre cette réflexion dans l'offre formation 2009 du CEDAMM.

4/ « Un plan régional de formation basé sur la demande par l'analyse des emplois »

(Benoit THERY)

Rappel de l'expérience PFFE nationale en RDC et également travaux préparatoires de la PFFE régionale. Analyse IBF FAO 2002 demande à être homogénéisée pour la consolidation de la formation à l'échelle régionale. En effet : même milieux physiques, même objectifs convergents, donc intérêt d'harmoniser les offres de formation. Cela suppose d'identifier les emplois-types. Exemple de la RDC repris (emplois types spécifiques du secteur, analyse de la pyramide des âges et mise en évidence du besoin de création d'emploi, analyse des écarts entre l'existant et le nécessaire, analyse de l'appareil de formation). Nécessité d'enquêtes rigoureuses mais aussi d'une démarche méthodologique qui permette des économies d'échelle : intérêt du RIFFEAC pour une approche harmonisée à l'échelle régionale.

5/ « Point sur l'exécution du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE) »

(Georges MOUNCHAROU)

Définition PFSE : tableau de bord de pilotage et suivi du secteur des activités du MINFOF.

Fondements : déclaration Yaoundé 1999, 3 points (gestion durable de la ressource, croissance économique, développement du secteur privé), aboutit au Plan d'Action d'Urgence.

Pré requis : définition des rôles respectifs du secteur privé et public ? Mise en place d'un cadre réglementaire légal. Engagement du gouvernement à hauteur de 10 milliards.

Montage institutionnel : cadre de pilotage sectoriel (MINFOF), cadre financier (Ministère finances) et cadre régional de consultation nationale (forum). Il existe également un fonds commun (assistance financière et technique), donnant priorité à la formation notamment de la société civile.

Résultats : Diverses conventions passées avec les autres ministères pour appui aux institutions de formation (MINFOF/MINSUP 2006). Déjà 10 milliards dépensés sur 3 composantes : Gestion durable Forêt / Biodiversité / Formation et Recherche. Le bras séculier du PSFE est l'ANAFOR, aujourd'hui opérationnel. Le plan de formation du ministère est disponible et en phase de mise en œuvre.

Q Michel NJANKOUO

« Mise en œuvre de l'approche par compétence va nécessiter une réforme des structures de formation existantes: avez-vous identifié les personnes ressources (formateurs) et les avez-vous intégrés dans votre référentiel métier (WCS) ? »

R

« Non car c'est l'étape suivante, cette intégration doit se faire à l'initiative de l'Etat. Nous n'avons pas examiné l'ingénierie pédagogique mais qui doit être appuyée localement par les structures nationales. Le travail que nous avons fait concerne les tenants de l'emploi. »

Q Ibrahim LINJOUOM

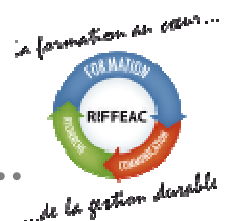
« Les instituts de formation ont été écartés de ce projet et à chaque fois les grandes ONG prennent en main la formation sans faire participer les écoles. Avez-vous travaillé avec les instituts ? »

R

« Au Gabon l'ENEF a été impliquée, ainsi que le conseil national des parcs régionaux, aussi le ministère Eaux et Forêts. Aujourd'hui, en plus, pleine acception de la tutelle du ministère du tourisme. Il y avait aussi les membres de l'INP. »

Q Michel NJANKOUO

« Pour l'identification des emplois-type, quelle a été la méthode d'identification ? Par exemple le sous secteur du bois de construction a-t-il été pris en compte ? Idem pour la transformation du bois (exemple utilisation des déchets des scieries). Par ailleurs contexte crise (30% des commandes de bois ont été annulées) que faire des rebuts de la production ? Faut pouvoir recycler les métiers, n'y a-t-il pas une niche à faire émerger ? Enfin il faut garder à l'esprit que formation/recherche/transfert doivent aller ensemble. »



R : « La notion d'emploi est spécifique, celle de métier est plus large. Pour l'identification des secteurs, il faut nécessairement anticiper et c'est notre démarche de rassembler tous les participants comme aujourd'hui. Pour secteur transformation, il y a effectivement un besoin qui a été négligé mais qui est en train d'émerger dans les consciences. Dans le PO du RIFFEAC il y a un fonds de mobilité qui est prévu, ainsi qu'un observatoire des métiers. »

C Anne LEFEUVRE

« Axe 4 PC, pris en charge par le RAPAC, dont notamment une composante formation. Appel d'offre lancé pour mettre en place un plan de formation : RIFFEAC préside le comité de pilotage du projet (a participé à rédaction des TDR), méthodologies communes entre RAPAC et RIFFEAC.

Il y a intérêt à travailler ensemble dès le départ (WCS, RAPAC, RIFFEAC) pour faire un référentiel métier intelligent et commun. »

3.1.3- Troisième session

**6/ « Le projet d'établissement de l'ENEF Gabon : un modèle d'approche par l'excellence »
(Athanase BOUSSENGUE)**

Contexte du changement de l'ENEF en ISEFEP. Situation de l'école (28 ha et 3800 ha de forêt expérimentale).

Historique : 1953 centre de formation du personnel forestier, puis école forestière en 1959, et depuis 1975 ENEF.

L'ENEF forme des Agents, Techniciens et Ingénieurs dans le domaine de la foresterie, de la pêche/aquaculture, de la gestion de la faune et des aires protégées, ainsi que de l'Environnement, dont 20% d'étrangers francophones chaque année. Mais le programme est toujours en décalage avec les besoins (exemple du secteur privé). L'accès à l'emploi nécessite une meilleure coordination avec les forestiers.

Réalisations : Etude stratégique 2001 (canadiens), Rapport d'Evaluation des actions de formation (FORINFO), et enfin étude diagnostique (ENEF/ERAIFT) financée par l'UE en 3 phases : étude institutionnelle et organisationnelle, étude gestion financière, étude d'auto évaluation (2005).

Conclusions : Trop de niveaux de formation présents dans l'établissement. Techniciens jusqu'au DESS.

Diverses tutelles qui empiètent sur les prérogatives l'une de l'autre (pédagogique, financière, administrative). Problème des enseignants : ratio vacataires/permanent (70/30) beaucoup trop élevé.

Réforme de l'ENEF s'impose. Eléments déclencheurs : LMD et passage tutelle au MINESU (institut supérieur).

Les formations secondaires vont être transmutes dans un centre de formation des techniciens du bois et du meuble.

2006 : analyse par l'ingénierie formation

2008 : mise en place d'un comité technique interministériel

Résultat : Elaboration du projet d'établissement (réorganisation de l'offre de formation, création de nouvelles licences professionnelles, création d'un tronc commun pour permettre d'accéder à des master académiques).

A faire : il faut maintenant adopter les textes et projets de loi, mobiliser des ressources humaines et maintenir la dynamique (le manque d'internalisation actuel est un danger).

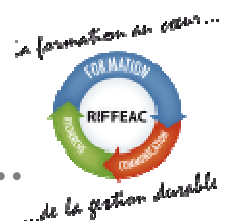
Pour une future capitalisation les facteurs clés de la réussite sont : une équipe école impliquée (noyau dur intégré), une prise en compte du contexte, une stratégie d'ingénierie de la formation, une collaboration active, une méthode participative, des outils pragmatiques, un projet d'établissement contenant l'offre et un portage politique.

**7/ « Le Plan de Formation ROUGIER Gabon : du plan à l'action... »
(Gaston MINTSA)**

Comment mettre en œuvre un PF ?

Chiffres Rougier (exportation = totalité RDC), volumes tels que le plan de formation essentiel (1300 salariés). 492 salariés touchés par le PF.

Objectifs : formaliser et développer les pratiques en matière de formation dans le contexte de la certification.



Résultats : Collaboration avec la coopération française pour l'IBF, diffusion et capitalisation. Formation des membres du groupe de travail : rédaction de la lettre de cadrage, entretiens avec 44 cadres, évaluation des compétences des employés (métiers sensibles), autoévaluation. Regroupement par thèmes de formation, mise en place de procédures, suivi.

Perspectives : Amélioration des compétences, pont à faire entre entreprise et personnel, certification obtenue le 28 octobre 2008, diffusion de l'expérience. Démarche qualité à tous niveaux

La place du RIFFEAC dans ce processus : éditer un répertoire national des offres de formation, un catalogue des offres de formations continues, mutualiser les demandes de formations, appuyer la conception de modules, former les formateurs.

Pour une capitalisation, point clé à retenir : bien choisir sa démarche pédagogique (contenu, compétences ou changement).

Les étapes d'une démarche pilote : identifier les objectifs, analyser les besoins, établir un cahier des charges, sélectionner l'offre, réaliser la formation, évaluer les impacts, adapter l'organisation, les techniques et les conditions de travail.

8/ « Projet d'appui à la formation en gestion des ressources naturelles dans le Bassin du Congo » (Roger FANKAP)

Projet exécuté par l'université LAVAL sur l'écorégion du Bassin du Congo.

Quatre grands axes d'intervention : formation continue, besoins de spécialistes pour secteur privé, formation des formateurs universitaires, micro programme de recyclage des personnels de terrain.

Consortium de plusieurs partenaires (universités de Alberta, Moncton, Edmunston, Cerfo)

Objectif final du projet : accroître l'offre des ressources humaines, promouvoir écoforesterie et écoagriculture comme sciences interdisciplinaire.

Gestion axée sur les résultats (GAR)

Etat des lieux : Besoin énorme au niveau des techniciens, aussi au niveau ingénieur (coopération Sud Sud et mobilité indispensables), au niveau des professeurs

Actions prévues : microprogramme de renforcement des capacités des enseignants à LAVAL périodes de 4 mois), apport d'équipements, également appui au RIFFEAC (notamment cet atelier), appui à la gestion.

Implémentation de 3 pôles d'excellence visés dans 3 pays (Gabon, RDC, Cameroun).

Exemple d'activité : mise en ligne des cours des 4 universités canadiennes, utilisation d'outils technologiques de pointe, plateformes libres ou à faible coût. Microprogrammes pour la formation continue des cadres africains : cotutelle pour éviter de tenter les étudiants de rester au Canada

En ce qui concerne l'équipement, il s'agit du développement des centres multimédia essentiellement, de véhicules et de matériel de labo.

Par pays, mise en place d'une structure de gestion en 3 comités (pilotage, gestion, aviseur)

Budget : universités, partenaires locaux (participation obligatoire pour éligibilité des projets), Oxfam, Unesco, ACDI (Total 6.5 M \$)

1^{ère} année, consultation régionale pour intégrer les concepts d'écoforesterie dans les programmes puis mise en œuvre pour les années 2 à 5.

Problème de genre, stratégie d'égalité des sexes ; les femmes sont un élément à prendre en compte (30% d'effectifs à intégrer).

Q **Jean-Pierre MATE**

Sur quelle base les sites choisis ont été identifiés ? Souhaitez-vous élargir vos actions à d'autres sites ? Comment mobiliser les énergies au niveau sous régional ?

Q **Joseph BUTORE**

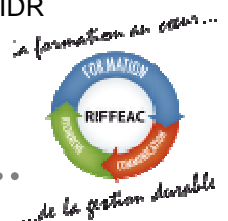
Pourquoi cette limitation aux trois pays ? Bénéficiaires appartenant au RIFFEAC sont uniquement dans 3 pays cités (exemple du Burundi) ?

R Pas d'étude poussée pour le choix des partenaires mais plutôt sur la base de collaborations antérieures avec ENEF Dschang et UNIKIN sur le thème du changement climatique. La sécurité est aussi un élément qui a joué (Par exemple Kisangani) même si pas de façon officielle.

Coopération Sud-Sud aussi incluse (favorisation de la mobilité sous régionale pour les écoles techniques). Pour le Burundi on espère que notre action sera un levier pour mobiliser d'autres institutions.

C **Henri BOUKOULOU**

IDR au Congo intéressée pour faire un projet d'établissement. Un des handicaps est que l'IDR est un



des 11 établissements de Marien Nguabi (visibilité difficile). Entrée dans LMD depuis 2003 2004, avant Libreville, avec une implication forte des enseignants, sur fonds propres. Mise en place de nouveaux programmes. Nous comptons mettre en place en 2009/2010 une licence pro en technique forestière et une licence fondamentale en technique forestière et environnementale avec objectif master derrière. Ces infos doivent être apportées au réseau.

Q Sébastien MALELE

Dans vos programmes, la formation des formateurs n'est pas privilégiée, plutôt les ingénieurs, il y a intérêt à insister sur ce volet. En RDC, la plupart des enseignants sont en retraite. 15 docteurs vont être formés, c'est très peu pour toute la sous-région, et quelle sera la répartition ? Auparavant, nous avons vu la fuite des boursiers au Canada, sur 43 formés, 20 sont rentrés seulement. Quelle garantie pour que les docteurs reviennent ?

R Bourses RDC 7 à 8. 4 docteurs supplémentaires pour Gabon à Edmunston. Formation sandwich : un semestre à la fois pour fournir les outils nécessaires (techniques, livres, logiciels) seulement et la cotutelle est notre garantie. Soutenance est locale, sinon pas de garantie.

C Thérèse FOU DA

« Egalement d'autres établissements sont engagés dans le PE. Cresa est bien un institut régional, créé par les états, ne pas l'oublier. »

Q François WABOULOU

« Eco agriculture, qu'est ce que c'est ? Par rapport à l'agriculture itinérante ? Même problème du ratio vacataire/permanent que l'ENEF. Exemple ENEF sera suivi. »

R « Mieux vaut un peu que rien : promouvoir, même à une échelle très locale, une agriculture respectueuse de l'environnement, essayer de diminuer l'agriculture sur brûlis. »

Q Sébastien MALELE

« Les besoins au niveau du bassin du Congo sont énormes et on veut former 15 docteurs ! »

R « C'est la coordination qui est importante pas la comptabilité du nombre d'individus en elle-même : un projet ne peut soulever l'ensemble du pays tout seul (a fortiori la région). Pour qu'il y ait changement, il faut atteindre une masse critique qu'on ne peut atteindre qu'avec des partenariats et une coordination/concertation entre tous les partenaires. »

C Jacques Michel NJANKOUO

« Il y urgence à former une école doctorale, pour la foresterie et la transformation du bois. »

3.1.4- Quatrième session

9/ « Le projet FORINFO : Formation et recherche pour l'appui au développement durable du secteur forêt environnement en Afrique centrale. » (Cédric FOUILLAND)

Evaluation finale du projet FORINFO.

Base de départ consensuelle : constat d'un déficit des compétences. Problème d'offre (inadaptée, infrastructures) et de demande (débouchés restreints dans privé et administration publique). FORINFO a porté uniquement sur l'offre. Projet mobilisateur, ayant pour objet de travailler avec d'autres partenaires (obtenus).

Structuration : 4 composantes dont 3 composantes techniques (Formation, Recherche, NTIC).

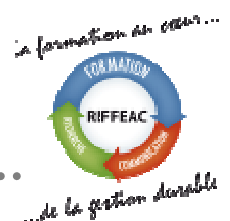
Il s'agit d'un véhicule d'aide plutôt qu'une aide directe, maîtrise d'œuvre ayant été déléguée à plusieurs niveaux.

Contexte : continuation de ADIE et FORAFRI, dans facilitation française du PFBC (formation axe essentiel des TDR français) et avec la reconnaissance du RIFFEAC comme plateforme sous régionale de formation.

Composante F°: 4 activités effectivement appuyées : gestion des besoins et compétences (IBF nationale politique F° RDC, ERAIFT, ROUGIER, ALPICA M, formation supérieures (DESS TNIG, DESS EVEN, DESS ECOFOR, DEA DSG, ECOTOUR, EIE), formation continue (ATIBT), appui aux institutions (Club RIFFEAC, ENEF Mbalmayo etc...)

Point d'achoppements essentiels de l'évaluation :

1/ pertinence de l'appui aux filières ? Point critique : évaluation à mi parcours n'a pas été prise en compte.



2/ appui au RIFFEAC : quelle durabilité ? (PO dispo, tour de table pour trouver les financements existe, période charnière, faut transformer l'essai)

3/ f° continue, trop ponctuel, faudrait une stratégie de f° continue à long terme (portée par RIFFEAC ?)
 4/ f° technique des ouvriers du bois a été trop laissée de côté alors que besoin des privés est là réelle et prète

Composante Recherche : 1^{er} opérateur pilote CIRAD/CIFOR, en place sur long terme.

Fonds compétitif : soutien aux individus plutôt qu'aux équipes (pas assez de financement, couverture géographique possible uniquement via les individus)

2 actions emblématique : OFAC et groupe de travail biodiversité et climat

Composante NTIC : fracture numérique a-t-elle été bouchée ? PEFAC, quelle pérennisation ?

10/ « Le PFBC : une dynamique multi acteurs pour répondre aux enjeux de la formation. »

Christophe BESACIER et Arthur TOMASIAN

Christophe BESACIER : Période particulière pour la France : la coopération est dans une phase critique. Beaucoup de moyens depuis 4 ans (7 millions d'euros cumulés pour PFBC et FORINFO). Transfert à l'AFD, budget 2009 sera difficile de toute façon, peu d'actions seront initiées mais il faut finir les actions en cours. L'objectif de la France était de mettre en place un cadre opérationnel de coordination et de concertation sur la formation.

Réseau RIFFEAC en bonne voie mais a toujours besoin d'appui : quelle pérennité ?

L'appui au secteur privé a été fait, mais il n'y a pas encore adéquation entre offre et demande (pas d'agents opérationnels qui veulent aller sur terrain).

Coordination avec les bailleurs extérieurs est effective, la preuve est que l'ACDI s'intègre dès le départ de son projet dans le réseau.

Pour 2009, il faudra donc continuer à chercher des partenaires pour faire vivre le RIFFEAC en attendant le prochain montage de projets.

Arthur TOMASIAN : COMIFAC, les deux dernières présidences ont retenu la formation comme axe prioritaire.

Le Club RIFFEAC est un groupe de techniciens de partenaires pour l'appui à la mise en œuvre du RIFFEAC dans tous ses axes (dont la R2 politique f°).

L'idée du Club RIFFEAC est née d'un besoin de professionnalisation du discours sur la formation. Le club est dynamique puisque de nouveaux membres vont très prochainement le rejoindre (Inwent et ACDI : bonne expérience d'intégration et de démarche concertée).

F° = Thème prioritaire depuis 2005 pour COMIFAC et PFBC

Actions du partenariat : sur des plans de formation avec divers secteurs (plan d'opération inspiré par le plan de convergence), sur des référentiels métiers

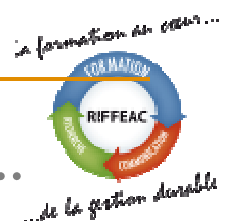
Problème lié à taille de la région, différences de procédures, l'essentiel est de coordonner et améliorer les synergies.

Q Martin TADOUM

« Sur la composante recherche FORINFO et le volet recherche RIFFEAC, on ne sent pas trop les instituts de recherche pure. Pourquoi n'y sont ils pas, est il prévu d'en intégrer ? »

R Cédric FOUILLAND : « Situation d'AC est tellement critique en termes de recherche qu'on n'a pas spécifiquement appuyé les instituts mais plutôt des individus. C'est un projet à part entière que de s'occuper de la recherche, la masse critique de chercheurs n'est pas atteinte et le lien n'a pas été fait directement via le RIFFEAC dans ces dernières années mais plutôt en appuyant certains individus uniquement.

Christophe Besacier : ADIE ayant disparu ou presque on a préféré utiliser le RIFFEAC. Expérience malheureuse avec CORAF. Idem masse critique. Problème des niveaux trop disparates entre Gabon/Cameroun et les autres, fait qu'on a privilégié sur le fonds compétitif uniquement les pays les plus avancés. Solution est peut être de faire travailler les bons et moins bons ensemble, comme pré requis pour l'accès au financement. Sinon c'est un secteur sinistré et ça n'est pas une priorité. »



3.1.5- ALLOCATION DE CLOTURE : LEÇONS APPRISSES DU 2EME CCR FORMATION

1/ Au vu de la diversité des participants à la réunion du CCR « Formation », on peut dire que la formation est **un thème fédérateur**.

2/ La présence, à ces assises, de la COMIFAC et des représentants des différents ministères concernés, témoigne de l'existence d'une **volonté politique forte et réaffirmée**

A la lumière des différentes interventions, on peut tirer les enseignements suivants :

- 3/ la nécessité d'avoir **une APPROCHE PROFESSIONNALISANTE** de la démarche formation ;
- 4/ le besoin d' **AMELIORER LA COMMUNICATION**
- 5/ le souci de **METTRE EN COMMUN LES DIFFERENTES ACQUIS ET DES EXPERIENCES**
- 6/ la nécessité de **CAPITALISER** et de **VALORISER CES ACQUIS/EXPERIENCES**
- 7/ le besoin de créer/renforcer/ coordonner les **SYNERGIES ENTRE LES DIFFERENTS PARTENAIRES** intervenant dans le domaine de la formation
- 8/ enfin, la nécessité de disposer d'un **CADRE POLITIQUE DE REFERENCE DANS LA SOUS REGION**

3.2- ATELIER « POLITIQUE SOUS-REGIONALE FFE EN AFRIQUE CENTRALE

Mot d'introduction du Président du Conseil d'Administration du RIFFEAC

Contexte et historique du RIFFEAC, rappel des étapes de 2005 à 2008.

Pour construire une politique formation, il existe deux approches possibles: soit top down, soit participative. L'appropriation suppose la deuxième solution. Aujourd'hui nous sommes au stade de la consultation.

Tour de table et présentation des participants

3.2.1- APPUI A L'ELABORATION D'UNE POLITIQUE SOUS-REGIONALE DE FORMATION POUR LE SECTEUR FORET-ENVIRONNEMENT (BENOIT THERY)

Texte en Annexe A4.

Ajout de JC NGUINGUIRI : influences extra sectorielles trop forte. Il faudrait inscrire notre politique de formation dans une dynamique intersectorielle et plus transversale.

Débat modéré par Jean Claude NGUINGUIRI

Christophe BESACIER

La spécialisation des instituts suppose la mobilité, c'est obligatoire et il faut l'afficher clairement (notamment pour les doléances auprès de bailleurs). Quel degré de spécialisation doit on avoir ? (il y a besoin par exemple de métiers techniques dans chaque pays, des bucherons ou des menuisiers). La spécialisation doit toucher plutôt des métiers d'excellence de haut niveau, mais pas les métiers techniques, surtout si on veut rester compétitif dans le secteur privé.

La mobilité : programme de bourses gabonaise est de 60 millions d'euros/an, 700 k€ pour la France. Pas forcément équilibré dans la région.

Enfin se pose le problème de l'attractivité : si un institut est trop spécialisé comment attirer les étudiants qui ne voient pas une carrière forcément intéressante en restant dans la sous-région ?

Les partenaires doivent aussi faire un effort sur les bâtiments et l'équipement (cf. 10^{ème} FED, appui de 10 millions d'euros probable pour ERAIFT et Kisangani). Il ne s'agit pas que de donner des bourses aux moins nantis, mais aussi aux écoles (investir en hard) pour attirer les plus nantis de la région.

Il manque un accent sur les modules de services environnementaux, qui seront un marché fondamental de demain : il faut aussi former les jeunes d'aujourd'hui.

Il est important d'inscrire ces programmes et politiques nationales dans les PSFE respectifs. Elles doivent être les composantes nationales du Plan de Convergence : le niveau régional doit valoriser ce qui est fait au niveau national : il ne s'agit pas d'écraser mais de mettre en exergue.



Mamoudou HALIDOU

Il est important de se rapprocher des ministères qui sont l'instance de décision pour les réformes. Il y a au MINESU un programme d'appui à la formation professionnelle de 40 milliards FCFA en cours.

Le plan directeur de la recherche (étude faite auparavant par Sphere, cabinet français) a déjà défini les priorités, dont environnement bois et forêt.

Pour la transformation du bois, Bertoua a été laissé tombé, nous sommes partis à Edoua où il y a un « gisement » de machines, équipements et infrastructures à réhabiliter. Le MINESU a lancé une étude et une commission interministérielle pour la réhabilitation de cette institution.

François WABOULOU

Pourquoi l'ISDR Mbaiki n'a pas été visité ? Pourtant c'est une école sous-régionale

Jacques Michel NJANKOUO

Y aura-t-il deux structures (nationale et régionale) pour la politique ? Il faut contribuer au développement économique de la CEMAC et de nos états. Il ne faut donc pas oublier le résultat sur le marché : une approche « produits » pourrait permettre de trouver aussi les besoins en formation.

Jacques MABIALA

Les pays autres que RDC/Gabon/Cameroun ne doivent pas être spectateurs : si on faisait un tableau des différentes institutions avec combien d'étudiants étrangers sont dans les effectifs (800 congolais Brazza sont dans la sous-région par exemple) on verrait l'étendue de la mobilité possible, pour l'instant les autres pays sont laissés pour compte et l'écart va se creuser.

Jean Claude NGUINGUIRI

Effectivement c'est encore déséquilibré mais tous les pays n'ont pas de politique nationale, en fait il n'y en pas qui en ont vraiment une. La politique régionale pourrait justement inspirer des initiatives nationales.

Athanase BOUSSENGUE

Il faut éviter les discours au niveau national, il faut se mettre dans une perspective régionale. Comment se mettre ensemble pour répondre aux exigences de tous ? Le consultant avait un regard extérieur à la sous région. Nous reconnaissons que c'est la faute du RIFFEAC si Benoit Théry n'est pas allé dans toutes les institutions, mais il s'agissait d'une première démarche qui n'interdit pas de futurs approfondissements.

Arthur TOMASIAN

Il ne faut pas diluer les moyens et on ne peut pas appuyer toutes les écoles, il faut cibler sur des pôles d'excellence ; ne pas charger la barque mais être performant.

Constitution de 2 commissions : approche COMIFAC et approche transversale

Répartition des effectifs, désignation d'un président, d'un vice président et de deux rapporteurs (voir Annexe A2).

Les deux synthèses qui suivent présentent les premiers résultats des deux commissions ainsi que les séances de questions/réponses qu'ils ont provoqué.

3.2.2- COMMISSION « PROBLEMATIQUE TRANSVERSALE »

1/ INADEQUATION ENTRE FORMATION ET EMPLOI

Un problème réel au niveau quantitatif et qualitatif

Causes

- pas de communication entre formateurs et employeurs,
- désengagement de l'Etat (budget des institutions),
- non prise en compte de l'évolution du secteur :
 - mise à niveau des formateurs,
 - adaptation des programmes et méthodes.

Solution : *pilote de la formation par la demande*

Quelle demande ?

La demande vient des utilisateurs : secteur privé, ONG, administration, bureaux d'études, *la formation des entrepreneurs...*
 entrepreneuriat (former également les gens à être entrepreneurs).



Comment déterminer la demande ? Qui la valide ?

- créer un cadre de concertation (patronat, administration,...) pour l'actualisation des programmes, en continu.
- mettre à jour régulièrement les données sur la demande : suivi, enquêtes, évaluations.
- le RIFFEAC fournit les données, qui sont gérées par l'OFAC : partenariat entre RIFFEAC-OFAC dans le cadre d'un contrat fournisseur-consommateur.

Quel sous secteur à prendre en compte ?

- préservation
- exploitation
- transformation

Priorités transversales :

- aménagement
- cartographie
- inventaires
- management
- économie de l'environnement
- services environnementaux

Quels niveaux prioritaires de formation ?

- ouvriers
 - ouvriers qualifiés
 - techniciens
 - techniciens supérieurs
 - ingénieurs des travaux = licence professionnelle
 - ingénieurs de conception = master professionnel
- A préciser par l'étude (point 30)

2/ PROBLEMATIQUE INSTITUTIONNELLE ET DE COHERENCE

2.1 Financement

- Les 3 mécanismes de financement proposés (par la CEEAC) ne sont pas suffisants.
- Propositions :
 - améliorer la contribution des budgets nationaux, notamment par la contribution des fonds du secteur (ex : fonds forestiers, faune, pêche, environnement...) au renforcement des institutions de formation,
 - mise en place d'un fond sous-régional de mobilité (financé par CEEAC ou COMIFAC),
 - mise en place d'un mécanisme d'autofinancement : service aux entreprises par le RIFFEAC,
 - stratégie de mobilisation de fonds auprès des différents bailleurs

2.2- Coordination des bailleurs

- Le principe d'une coordination des bailleurs est accepté.
- Les bailleurs de fonds doivent s'inscrire dans le plan sous-régional de formation
- Dans cette perspective:
 - Repenser le rôle du club RIFFEAC dans la coordination des bailleurs
 - RIFFEAC : rôle de mise en cohérence des interventions des partenaires : mise en place d'une plate-forme de coordination
 - prévoir sur son site internet une revue des actions menées (l'ACDI pourrait apporter une expertise dans la mise en place de cette plate-forme web) : matrice des contributions des bailleurs.

2.3 - Positionnement RIFFEAC

- Clarifier le positionnement du RIFFEAC :
- Compte-tenu du mandat reçu de la COMIFAC dans la mise en œuvre de son plan de convergence (axe 7) il est objectif de positionner le RIFFEAC comme une agence technique pour la formation forestière et environnementale

Débat et réactions :

Q Athanase BOUSSENGUE

« Qu'avez-vous sorti vraiment sur la coordination des bailleurs ? »

R « On est parti du principe que pour visibilité de contribution des PTF, il faut mettre tous ceux qui interviennent dans le réseau autour d'une table (tous les 6 mois minimum), avec un principe de transparence : exemple des Groupes Thématiques en RDC pour savoir qui fait quoi. Donc l'instrument essentiel qui va permettre la coordination des bailleurs est la mise à jour régulière du plan d'opération détaillé : les PTF doivent rendre compte au réseau même si ils gèrent leur budget à leur guise. La présidence doit être tournante (et assurée à tour de rôle par un bailleur différent) »

Q Raymond LUMBUENAMO

« Comment lancer ces méthodes de financement ? »

R « Le vrai problème est dans l'obtention d'un financement suffisant et régulier, donc il faut un mécanisme : PO. En plus des fonds des états, il faut assurer l'autofinancement a priori basé sur des prestations de service. »

Q Raymond MBITIKON

« Quel type de prestation le RIFFEAC peut effectuer pour avoir des revenus ? »

R « Plan de formation des privés, des réseaux, de l'administration, peut également assurer des formations. »

C Jean-Claude NGUINGUIRI

« Il faut recentrer le débat, on essaye de monter une politique régionale de formation, les fonds en question doivent être dirigé vers cette politique, on ne parle pas du fonctionnement du Club RIFFEAC dans sa globalité mais bien de cette question précise de la politique régionale. »

C Wilfrid FOUSSE

« La définition du RIFFEAC doit être refaite car les gens ne sont pas au courant, manque de communication. »

C Christophe BESACIER

« Je suis surpris des réactions sur le RIFFEAC qui a beaucoup communiqué ces trois dernières années sur son statut et sa mission. Quelle est la différence RAPAC et RIFFEAC ? 4 millions d'euros sur ECOFAC IV et l'article 18 du traité de la COMIFAC qui cite le RAPAC comme institution. On doit ici discuter du volet formation du plan de convergence et trouver des recommandations opérationnelles. En ce qui nous concerne, ce sont les instituts de formation qui mettront effectivement en place la politique et c'est pourquoi nous travaillons de concert pour donner les orientations les plus opérationnelles possibles. »

C Raymond MBITIKON

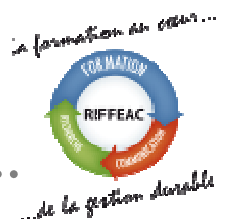
« Pour le positionnement du RIFFEAC vis-à-vis de la COMIFAC, je ne pourrai pas répondre tout de suite mais il y aura quand même un problème d'ordre juridique. Le RAPAC est constitué d'entités publiques qui appartiennent aux états membres ; la situation du RIFFEAC est plus compliquée mais on y réfléchira, car la formation est essentielle et ce réseau doit pouvoir monter à un autre niveau. »

C Romain CALAQUE

« Financement et positionnement sont corrélés : il serait plus légitime pour le réseau d'être cofinancé s'il est au même niveau que le RAPAC par exemple. »

C Arthur TOMASIAN

« Le RAPAC est un réseau professionnel avec des gens qui travaillent à temps plein, le RIFFEAC est basé sur le bénévolat, il faut une transformation qui implique des personnes salarié.



Il faut maintenant traduire de manière opérationnelle les lignes pour que les partenaires puissent solliciter l'aide : le PO est suffisamment générique ; le but de cet atelier est de rendre opérationnelles ces lignes pour soumettre des propositions qui seront validées par les instances. »

Q Benoit THERY

« Pour l'adéquation de la formation à l'emploi vous avez choisi de prendre en compte dans la PF tous les niveaux de qualification, i.e. pas de privilèges des enseignements supérieurs par rapport aux enseignements techniques. Si c'est validé, ça mérite d'être réaffirmé comme un principe directeur Plateforme de coordination du fonds de mobilité : niveau de ce groupe ? Sous régional (juste FE ou FFE ?) Quel rôle du RIFFEAC par rapport à ça ? Est-il chargé d'élaborer la politique et dans ce cas cela suppose un alignement des bailleurs sur sa légitimité ? En cas de validation il faudrait aussi l'ériger principe directeur. »

R *« Le fonds devait aider les instituts pour stages des étudiants et aussi des enseignants (deux niveaux de mobilité dans région), il pourrait être piloté par un groupe comme le Club RIFFEAC, la légitimité étant déjà reconnue. »*

3.2.3- COMMISSION « PROBLEMATIQUE COMIFAC »

La Commission a retenu sur la base des travaux du consultant les recommandations suivantes :

Activité n°1 : HARMONISATION DES PROGRAMMES

Concernant les instruments de normalisation

Cette harmonisation devrait dans une première étape se faire en privilégiant une approche « référentiel métier » qui déboucherait sur une deuxième étape axée sur la production de référentiel formation. Pour travailler sur les référentiels métiers, les outils devant permettre de réaliser la première étape seront :

- (1) La nomenclature d'EMPLOIS-TYPES du secteur forêt-environnement
- (2) L'élaboration des REFERENTIELS METIERS et de COMPETENCES COMMUNS
- (3) L'OBSERVATOIRE DES METIERS

Concernant la définition des niveaux de formation, condition sine qua non de la mobilité étudiante et professionnelle dans la sous région il convient de :

- (4) Définir les niveaux de qualification intermédiaires en vue d'une normalisation ;
- (5) Mettre en œuvre progressivement le système LMD ;
- (6 nouveau) Prêter une attention particulière à la possibilité de reconnaissance par l'usage d'un cadre de qualification en rapport avec le système LMD et en particulier pour les Masters et Doctorat.
- (7) Mettre en place un système modulaire facilitant l'articulation entre la formation initiale et la formation continue

Concernant les conditions de la formation il convient de :

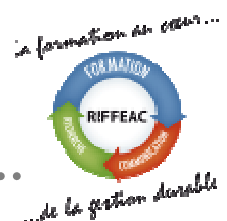
- (8) Fixer les critères minima de formation des enseignants ;
- (9) Fixer les critères minima des conditions de travail des enseignants et des apprenants ;

Activité n°2 : LA SPECIALISATION DES INSTITUTIONS D E FORMATION

Justification de la spécialisation : Le groupe a convenu que la spécialisation est nécessaire.

La spécialisation des institutions de formation est nécessaire pour éviter les redondances et le «saupoudrage», pour permettre une meilleure allocation des ressources humaines et financières et contribuer à la mobilité en vue de l'intégration sous-régionale.

Concernant les principes et domaines de spécialisation



(10) La première étape opérationnelle est de définir les spécialisations, de s'assurer de leur complémentarité et de pouvoir élaborer une « carte » des spécialisations qui fasse l'objet d'un consensus sous-régional ;

(11) La spécialisation au niveau sous-régional implique nécessairement la reconnaissance formelle par les états de l'espace COMIFAC des diplômes de l'institution de formation spécialisée ;

(12) La spécialisation n'est pas nécessairement liée au niveau d'enseignement supérieur : elle peut aussi concerner les niveaux de formations intermédiaires plus particulièrement des métiers émergents dès lors que la demande nationale ne justifie pas l'ouverture d'une formation ;

(13) Concernant les statuts, le groupe 1 suggère le choix d'Ecole Nationale à Vocation sous-Régionale. L'expérience montre que le fonctionnement pérenne des Ecoles Inter-états est souvent difficile à assurer. Cela implique une participation des différents Etats aux instances de l'institution spécialisée : conseils pédagogique, technologique ou scientifique.

(14) Il est également nécessaire que soit mis en place un outil de financement de la mobilité dans la sous-région. Cette mobilité doit concerner les étudiants et les enseignants. Mais la sous-région pourrait prendre en charge les surcoûts de la mobilité (sur le modèle d'ERASMUS en Europe).

(15) Il convient de définir les modalités et les critères d'éligibilité au label de pôle ou centre d'excellence sous-régional.

Activité n°3 : LE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

Le renforcement que suggère le RIFFEAC vise les spécialisations portées par les « Ecoles nationales à vocation sous-régionale ». Il s'agit des capacités humaines, techniques et financières et l'insertion de ces écoles dans le tissu économique et de formation sous-régionale et internationale. La dimension organisationnelle est à prendre en compte. Ce renforcement se fera sous la responsabilité de l'institution spécialisée.

(16) Le Renforcement des compétences spécialisées des formateurs devra s'inscrire dans le cadre du projet d'établissement ou du plan de formation des formateurs.

(17) L'identification d'autres partenaires pour le renforcement des capacités pédagogiques et spécifiques des enseignants. Exemple de ressource à explorer sur le plan pédagogique, l'Association Internationale des Centres Pédagogiques Universitaires (AICPU), la Conférence des Doyens des Facultés des Sciences et Technologies Francophones rattaché à l'AUF, etc.

(18) Le Renforcement des **capacités techniques** concerne les outils et annexes pédagogiques ainsi que les plateaux techniques de formation

(19) Le Renforcement des **capacités financières** nécessite l'harmonisation des frais de formation pour les enseignants et les apprenants. Les formations sont prises en charge par le budget national tandis que la mobilité des enseignants liés au cursus de spécialisation (niveau national ou sous-régional) relève de l'outil de financement de la mobilité sous-régionale.

(20) Le Renforcement en vue de *l'insertion* des Ecoles spécialisées *au sein du tissu économique* nécessite **l'implication des professionnels** (i) dans la conception des référentiels de formation (conception des stages, dispense des cours, etc.), (ii) au niveau structurel de l'institution en vue du placement et du suivi des apprenants et (iii) au niveau du pilotage de l'institution. Les moyens de leur mobilisation sont à prendre en compte.

Une recommandation technique particulière est de promouvoir les partenariats (accords formels) au niveau international avec l'ATIBT, au niveau sous-régional avec l'IFIA et au niveau national avec les syndicats nationaux ou les chambres de commerce, ou avec d'autres acteurs émergents ; Il s'agit aussi de promouvoir la formation en alternance en impliquant les professionnels ou leur sous-traitant.



(21) Le Renforcement des Ecoles spécialisées en vue de leur *insertion dans le tissu international* de la formation pour les aspects concernant le jumelage, les partenariats, les réseaux et les conventions.

Activité n°4 : STRATEGIE DE FORMATION CONTINUE

Le groupe a convenu que **la formation continue** est nécessaire.

Eléments pour le chapeau

La Formation continue doit être rattachée à la carte des institutions de formation de la COMIFAC et structurée sur la base de modules ;

- la formation continue comprend la formation tout au long de la vie et l'apprentissage
- elle peut se faire à la carte au sein des institutions ou en interne des entreprises ;
- elle doit concerner les formations classiques et les métiers innovants (émergents) aux niveaux intermédiaires et supérieur ;

(22) Dans les domaines innovants, **l'établissement de modules communs de formation continu pour la sous-région** peut notamment concerner :

- les inventaires multi-ressources, y compris les PFNL (produits forestiers non ligneux)
- les systèmes d'information géographiques (SIG)
- l'exploitation à faible impact
- formations émergentes (MDP)

(23) Promouvoir la création des modules d'apprentissage aux niveaux intermédiaires

Promouvoir les formations continue en entreprise en partenariat avec les institutions de formation spécialisée en vue de l'amélioration de l'employabilité des nouveaux diplômés (prospector les opportunités d'emplois-aidés) ;

(24) Définir le cadre de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) à valider au niveau national

(25) L'étude des coûts de la formation continue dans les établissements spécialisés doit être préalablement déterminée.

Etudier les modalités de financement de la formation continue.

Recenser le dispositif de financement de la formation continue dans les pays de la sous-région et son utilisation. Proposer son harmonisation et au besoin son amélioration.

(26) Etudier la possibilité de la formation continue par alternance.

Débat et réactions :

C **Michel CHEVALIER**

« En juillet il y a eu un séminaire organisé par le MINESU pour une rencontre entre le secteur privé et les instituts de formation. Pourtant il y a eu peu de retour des entreprises, et seulement 5 demandes ont été exprimées par le privé et qui concernaient uniquement le niveau BAC+4. On constate donc une inadéquation : beaucoup compétences fournies par écoles, qui sont peu demandées par les entreprises et pas au même niveau. »

Q **Sébastien MALELE**

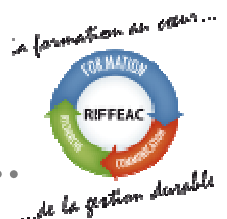
« Hypothèse 14 : quelle est la différence entre un outil de financement de mobilité et un fonds de financement mobilité. Qui va gérer l'outil en question ? »

R

« C'est une question de sémantique. Le seul objectif est d'atteindre la mobilité (rééquilibrer les zones de surplus et de carence). L'alimentation doit provenir à la fois des états et des bailleurs. Un nouveau bailleur doit pouvoir trouver un mécanisme de financement sécurisé. Ca doit permettre aussi d'attirer des fonds privé. L'idée est de rassurer et sécuriser. Donc au préalable il faut que les états mettent la main au pot. »

C **Henri BOUKOULOU**

« Il faudrait disposer d'informations sur le fonctionnement de l'outil ERASMUS. »



R « La normalisation n'est que la dotation de normes avec une acceptation consensuelle de tous les membres. Par exemple le système LMD est une norme, mais chaque état est capable de se doter de diplômes intermédiaires (harmonisation n'est pas uniformisation). Concernant ERASMUS, il faut essayer de voir comment fonctionne la composante « Socrates » d'ERASMUS. Cela suppose l'accumulation possible de crédit (ECTS) et le transfert. Le financement de la mobilité est fait sur la base d'un programme de bourses dont doivent se doter les membres de la COMIFAC. »

Q **Yacouba MANJELI**

« Est-il prévu un observatoire de suivi des étudiants après leur cursus ? »

R « C'est vrai que c'est un point faible et il n'existe pas de système de suivi. Où vont nos produits (administration, privé, ONG et métiers émergents ?). Cela sera intégré dans nos recommandations en s'inspirant par exemple des instruments canadiens de suivi des anciens élèves. »

3.2.4- RECOMMANDATIONS FINALES DE L'ATELIER

Les différents points discutés par la commission « COMIFAC » constituent la trame de la politique de formation qui sera proposée aux instances compétentes.

Cette trame est complétée par des recommandations transversales, la recommandation principale étant **d'appliquer le principe de subsidiarité pour une meilleure coordination entre le niveau national et le niveau sous-régional**

Cette recommandation se traduit par **6 orientations opérationnelles** :

1. Assurer l'adéquation qualitative et quantitative entre la formation et l'emploi

- piloter la formation par la demande (y compris le renforcement des capacités à entreprendre),
- mettre en place un cadre de concertation entre formateurs et employeurs (entreprises, administrations, ONG, bureaux d'étude),
- mettre en place un système de suivi-évaluation de la demande, arrimé à l'OFAC (archivage),
- renforcer les capacités des enseignants à mettre à jour le contenu des programmes de formation.

2. Répondre aux besoins en formation aussi bien des cadres de conception que des agents d'exécution et des ouvriers

- élaborer des référentiels d'emploi en vue de définir des besoins de formation,
- élaborer un plan de formation pour chaque sous-secteur,
- susciter la création de formations pour les métiers pour lesquels la formation n'est pas assurée et pour les métiers émergents.

3. Assurer un financement adéquat de la politique sous-régionale de formation

- renforcer la contribution des budgets nationaux, notamment par la contribution des fonds spéciaux du secteur (fonds forestiers, faune, pêche, environnement) au renforcement des institutions de formation,
- mettre en place un mécanisme d'autofinancement,
- élaborer une stratégie de mobilisation de fonds auprès des différents bailleurs.

4. Assurer la mobilité des enseignants et des étudiants

- créer un fond sous-régional de mobilité qui sera alimenté par la CEEAC, la COMIFAC et autres bailleurs,



- répertorier les compétences sous-régionales à mobiliser, mettre en place un cadre contractuel de partenariat entre les institutions de formation

5. Assurer la coordination des interventions des bailleurs

- créer un fond sous-régional de mobilité qui sera alimenté par la CEEAC, la COMIFAC et autres bailleurs,
- répertorier les compétences sous-régionales à mobiliser,
- mettre en place un cadre contractuel de partenariat entre les institutions de formation

6. Positionner le RIFFEAC comme agence technique de la COMIFAC pour la formation forestière et environnementale

- contractualiser les relations entre le RIFFEAC et la COMIFAC,
- rendre opérationnels les organes du RIFFEAC en harmonie avec ses statuts

4 - PERSPECTIVES

A la suite de ces recommandations, une dernière séance de remue-méninges a été organisée pour identifier les prochaines étapes pour l'opérationnalité de la politique qui sera proposée.

Athanase BOUSSENGUE

« Avant de présenter le bébé à la COMIFAC il faudra s'assurer de l'aval des MINESU et des politiques d'éducation nationales, car sinon l'opérationnalité est vouée à l'échec. »

Jacques MABIALA

« Dans mon pays, il s'agit en fait d'une tutelle gérée par 4 ministères : forêt, environnement, éducation et enseignement supérieur. »

Jacques TUNGUNI

« Je pense que si le ministre des Forêts et Environnement peut présenter le dossier en conseil des ministres pour valider une telle question transversale. »

Raymond LUMBUENAMO

« Ne serait-il pas possible d'aller directement à Yaoundé + 10 en suggérant le plan aux présidents qui donneraient des injonctions à leurs ministres. »

Francis TARLA

« Oui mais de toutes façons ça devra arriver devant les conseils de ministres, alors autant les impliquer dès le départ. »

Jacqueline MOTO OSSOU

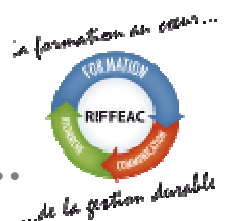
« La réforme est complexe, dans certains pays les diplômés sont de l'éducation nationale, dans d'autres de l'enseignement supérieur, et il y a donc bien au moins 3 ministères à convaincre. Concernant les niveaux master et doctorat, le ministère de la recherche vient se greffer. Soit quatre ministères. Si on prend en compte la dimension « Eaux », on rajoutera aussi Pêche et Chasse ou de l'Agriculture. Il serait bon de cerner dès le départ quelles domaines de formations sont à gérer. Il faudra définir un chef de file de la délégation et il y aura besoin pour ça de l'aval des chefs d'état. »

Romain CALAQUE

« Pour accorder opérationnalisation et appropriation par les états, la réunion des chefs d'état fin 2009 sera un bon moment. En attendant il est essentiel d'avoir un aval unanime de la COMIFAC, et ce le plus vite possible (bon point de départ pour une validation d'une partie des ministres). Le deuxième point est la coordination avec les bailleurs : si on présente un document arrimé à un financement possible, il sera beaucoup plus simple de demander la validation des chefs d'état donc l'accompagnement des autres ministres. »

Jacques MABIALA

« A la dernière réunion à Québec de la francophonie, le MAE avait invité les autres ministères pour préparer le dossier que le chef de l'état devait présenter. La commission interministérielle pourrait être pilotée par le ministre de l'environnement. »



L'ensemble des principes directeurs proposés vont maintenant être retravaillés par le consultant afin d'élaborer un projet de politique sous régionale de formation qui sera soumis aux instances compétentes.

5 - PERSPECTIVES

L'intensité et la qualité des échanges, la forte représentativité des participants issus du secteur forêt-environnement et du monde de la formation prouvent si besoin en est, l'importance et les enjeux de la thématique formation pour la sous-région.

Le RIFFEAC réaffirme ici, son rôle de plate forme régionale formation, partenaire technique privilégié de la COMIFAC dans la mise en œuvre de l'axe n°7 de son plan de convergence. Le plan d'opérations du RIFFEAC est, en quelque sorte, pour la formation ce que le plan de convergence de la COMIFAC, est à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

La nécessité de capitaliser les nombreuses « expériences » constitue un des axes central pour le Réseau, ce qui devrait permettre d'optimiser les acquis, après une nécessaire phase de conceptualisation, voir de modélisation, avant d'être mis en œuvre à travers des pôles d'excellence.

Les partenariats inter-réseaux devraient être encouragés pour permettre à chacun de jouer pleinement son rôle dans son champ spécifique de compétences et ensemble ainsi, relever les défis de la gestion durable qui intègre nécessairement des compétences complémentaires.

Le rôle des partenaires techniques et financiers doit être précisé et renforcé notamment à travers le Club RIFFEAC, pour apporter un appui ciblé et coordonné à la formation, via le Réseau.

« Il ne s'agit pas d'appuyer le RIFFEAC pour le RIFFEAC, mais plutôt d'appuyer les instituts de formation via le RIFFEAC, pour assurer une qualité optimale de la formation (label RIFFEAC). »

Enfin, tous ces « chantiers » ne pourraient avoir de sens sans un nécessaire cadrage politique, permettant à chacun de jouer pleinement sa partition, dans un souci d'optimiser des ressources pour atteindre des objectifs partagés et définis en amont par les décideurs politiques.

« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance. »
(Lincoln, Abraham)



ANNEXES

Liste des Annexes

- A1 - Liste des participants aux JRFFE
- A2 - Composition des 2 commissions de travail
- A3 - Discours d'ouverture et fermeture
- A4 - Appui à l'élaboration d'une politique sous régionale de formation Forêt-Environnement en Afrique Centrale
- A5 - Présentations Power Point des différents intervenants

A1 LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	ORGANISME	CONTACTS (TEL/ COURRIEL)
BESACIER Christophe	MAEE/ SCAC (Gabon)	Tel : (+241) 7 54 17 95 Courriel : christophe.besacier@diplomatie.gouv.fr
BOUSSENGUE Athanase	RIFFEAC / ENEF Gabon	Tél : (+241) 6 73 06 56 / (+241) 7 61 78 75 Courriel : bousseng1@yahoo.fr
BUTORE Joseph	ISA (Burundi)	Tél : (+257) 22 40 26 05 Courriel : butojo07@yahoo.fr
CALAUQUE Romain	Wildlife Conservation Society (Gabon)	Tél : (+241) 715 06 90 Courriel : rcalaque@wcsgabon.org
CHEVALIER Michel	MAEE/ SCAC (Cameroun)	Tél : (+237) 94 41 50 68 Courriel : michel.chevalier@papesac.org
D'ANNUNZIO Rémi	MAEE/ SCAC (Kinshasa)	Tél : (+243) 81 09 18 242 Courriel : remi.dannunzio@gmail.com
DONG Etchike	EFG (Cameroun)	Tél : 237 22 27 11 25 Courriel : etchikedong@yahoo.fr
ELKANA Yetna	ENEF (Cameroun)	Tél : 237 22 08 17 42 Courriel : enef_cameroun@yahoo.fr
ENEME EFUA Fortunato	EUEAPF (G.E. Malabo)	Tél : (240) 27 02 88 Courriel : enemeefua@yahoo.es
FANKAP Roger	ACDI/ Université de Laval	Tél : (+418) 856 21 13 Courriel : roger.fankap@sbf.ulaval.ca
FOUDA M. Thérèse	CRESA (Cameroun)	Tél : (+237) 99 64 43 04 Courriel : foudamoulende@yahoo.fr
FOUILLAND Cédric	EVAO Conseil	Tél : (+241) 7 60 41 14 Courriel : Cedric_fouilland@bigfoot.com
FOUSSE Wilfrid	MAEE/ SCAC (Cameroun)	Tél : (+237) 94 99 70 21 Courriel : wilfrid.fousse@diplomatie.gouv.fr
FORTUNATO Eneme Efua	EUEAPF (Guinée Equatoriale)	Tél : (+240) 27 02 88 Courriel : enemeefua@yahoo.es
HALIDOU Mamoudou	MINESUP (Cameroun)	Tél : (+237) 99 92 85 79 Courriel : halidou@yahoo.fr
KAZAYAWOKO Memda	UNIKIN (RDC)	Tél : (+243) 99 49 03 810 Courriel : mkazayawoko@yahoo.com
LEFEUVRE Anne	RAPAC (Gabon)	Tél : (+241) 7 77 28 37 Courriel : ajclefeuvre@hotmail.com
LINJOUOM Ibrahim	ENEF (Cameroun)	Tél : (+237) 22 08 17 42 / (+237) 22 28 13 90 Courriel : linjouomi@yahoo.fr
LUMBUENAMO Raymond	WWF (RDC)	Tél : (+243) 99 89 13 600 Courriel : RLumbuenamo@wwfcarpo.org
MABIALA Jacques	METP (Congo)	Tél : (+242) 538 50 07 Courriel : hemmall2002@yahoo.fr
MALELE MBALA Sébastien	MECNT (RDC)	Tél : (+243) 99 13 87 061 Courriel : semalele@yahoo.fr

la formation au cœur...



...de la gestion durable

MAMBO-LEO YA-PATHY Patrick	MECNT (RDC)	<u>Tél</u> : (+243) 99 81 70 167 <u>Courriel</u> : pathymamboleo@yahoo.fr
MAMPOUYA Pierre César	IDR (Congo)	<u>Tél</u> : (+242) 551 18 51 <u>Courriel</u> : umngidr@yahoo.fr
MANJELI Yacouba	FASA (Cameroun)	<u>Tél</u> : (+237) 77 58 16 46 <u>Courriel</u> : ymanjeli2@yahoo.fr
MBITIKON Raymond	COMIFAC (Cameroun)	<u>Tél</u> : (+237) 77 45 37 00 <u>Courriel</u> : rmbitikon@yahoo.fr
MINTSA Gaston	Consultant Formation (Gabon)	<u>Tél</u> : (+241) 6 65 25 78 <u>Courriel</u> : mintsagaston@yahoo.fr
MO OSSOU Jacqueline	CEMAC	<u>Tél</u> : (+241) 6 07 12 26 <u>Courriel</u> : _motjacq@yahoo.fr
MOUNCHAROU Georges	MINFOF (Cameroun)	<u>Tél</u> : (+237) 99 90 71 35 <u>Courriel</u> :
MUILA MAVINGA Matthieu	ISEA TSHELA (RDC)	<u>Tél</u> : (+243) 99 15 28 628 <u>Courriel</u> : matmuila@yahoo.fr
NDIKUMAGENGE Cléto	IUCN	<u>Tél</u> : (+237) 94 26 50 12 <u>Courriel</u> : cléto.ndikumagenge@iucn.org
NGUINGUIRI Jean-Claude	RIFFEAC / FAO (Gabon)	<u>Tél</u> : (+241) 6 68 51 20 <u>Courriel</u> : jcnguinguri@yahoo.fr
NJANKOUO Jacques Michel	CRESA (Cameroun)	<u>Tél</u> : (+237) 22 23 89 15 <u>Courriel</u> : njankouo@gmail.com
NLEND NKOTT J P	SNV	<u>Tél</u> : (+237) 220 27 72 / 221 45 38 <u>Courriel</u> : jnlendnkott@snvworld.org
OLIVE Alain	MAEE/ SCAC (Cameroun)	<u>Tél</u> : (+237) 94 79 24 84 <u>Courriel</u> : alainolive@gmail.com
ONANINA Caroline	Alpicam (Cameroun)	<u>Tél</u> : (+237) 77 57 18 78 <u>Courriel</u> : caroline.onanina@alpiwood.com
REBIERE Nicolas	MAEE/ SCAC (Gabon)	<u>Tél</u> : (+241) 7 64 99 85 <u>Courriel</u> : rebieren@hotmail.com
SAMBO Soulemene I.	RIFFEAC / ENEF Gabon	<u>Tél</u> : (+241) 7 28 32 28 <u>Courriel</u> : si_sambo@yahoo.fr
SOH Jean-Claude	ACDI (Cameroun)	<u>Tél</u> : (+237) 22 23 38 12 <u>Courriel</u> : jeanclaude.soh@baccyde.net
TADOUM Martin	COMIFAC (Cameroun)	<u>Tél</u> : (+237) 22 21 35 11 <u>Courriel</u> : tadoum@yahoo.fr
TALATALA Honorable	REPAR	<u>Tél</u> : (+237) 99 94 84 48 <u>Courriel</u> : btalatala@yahoo.com
TARLA NCHEMBI Francis	EFG (Cameroun)	<u>Tél</u> : (+237) 99 89 02 25/ 77 75 40 53 <u>Courriel</u> : ecoledefaune@yahoo.fr/franktarla@yahoo.com
THERY Benoît	TIM Consultants	<u>Tél</u> : (+33) 1 46 27 95 04 <u>Courriel</u> : bthery.tim@wanadoo.fr
TOMASIAN Arthur	MAEE/ SCAC (Gabon)	<u>Tél</u> : (+241) 7 41 03 55 <u>Courriel</u> : tomasianarthur@yahoo.fr
TOMEDI Minette	FASA (Cameroun)	<u>Tél</u> : (+237) 77 97 70 26 <u>Courriel</u> : Tomedi_tabi@yahoo.fr

la formation au cœur...



...de la gestion durable

TUNGUNI Jacques	MECNT (RDC)	<u>Tél : (+243) 89 89 22 382</u> <u>Courriel : jtunguni@yahoo.fr</u>
WABOLOU François	ISDR (RCA)	<u>Tél : (+236) 21 61 26 46</u> <u>Courriel : wabolouf@yahoo.fr</u>

A2 COMPOSITION DES 2 COMMISSIONS DE TRAVAIL

		Nom	Institution
		Commission 1	Approche officielle COMIFAC
Christophe BESACIER	MAE		
Etchike DONG	EFG		
Fortunato ENEME EFUA	UNGE		
François WABOLOU	ISDR		
Ibrahim LINJOUOM	ENEF Mbal		
Jacqueline MOTO-OSSOU	CEMAC		
Jacques M. NJANKOUO	CRESA		
Jacques MABIALA	MET (Congo)		
Jacques TUNGUNI	COMIFAC(RDC)		
Jean Claude SOH	ACDI		
Jean-Pierre MATE	KISANGANI		
Joseph BUTORE	ISA Burundi		
Mamoudou HALIDOU	MINESUP (Cameroun)		
Matthieu MUILA MAVINGA	ISEA-Tshela		
Minette TOMEDI	FASA		
Pierre César MAMPOUYA	IDR Brazzaville		
Raymond MBITIKON	COMIFAC		
Romain CALAQUE	WCS		

Président	Boussengue
Vice Président	Linjouom
Rapporteur 1	Njankouo
Rapporteur 2	Mate

		Nom	Institution
		Commission 2	Approche transversale
Francis TARLA	EFG		
Gaston MINTSA	Consultant		
Henri BOUKOULOU	IDR Brazzaville		
Jean Paul NLEND NKOTT	FGF/SNV		
Martin TADOUM	COMIFAC		
Menda KAZAYAWOKO	UNIKIN		
Patrick MAMBO LEO	MECNT (RDC)		
Roger FANKAP	ACDI		
Sébastien MALELE MBALA	MECNT (RDC)		
Soulemane I. SAMBO	ENEF Cap		
Thérèse FOU DA	CRESA		
Vermond KÄÏNE	ISDR		
Yacouba MANJELI	FASA		
Yetna ELKANA	ENEF Mbal		

Président	Manjeli
Vice Président	Boukoulou
Rapporteur 1	Lefeuve
Rapporteur 2	Fou da

A3 - ALLOCUTIONS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE

Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun
- Monsieur le représentant du Président du Conseil d'administration du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale (RIFFEAC),
- Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC,
- Messieurs et Mesdames les Représentants des Organisations Internationales, Régionales et Sous-Régionales,
- Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement
- Mesdames et Messieurs,
- Chers Participants.

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de participer à l'ouverture solennelle de ce deuxième cadre de concertation régional sur la formation forestière et environnementale.

Permettez-moi d'abord de féliciter le Président du Conseil d'Administration du RIFFEAC pour l'organisation de cet événement et de remercier le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun pour avoir accepté que cette rencontre ait lieu à Douala.

Enfin, je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nombreux partenaires et invités qui ont accepté de se joindre à nous pour ce 2ème Cadre de Concertation Régional sur la formation forestière et environnementale. Qu'ils en soient remerciés.

Mesdames Messieurs

Chers Séminaristes,

Depuis plusieurs décennies déjà, les pays d'Afrique Centrale sont à la recherche d'une réelle intégration politique et économique. Je pourrais à ce titre citer l'UDEAC, la CEEAC, la CEMAC, l'OAB et bien d'autres. Toutes ces initiatives ne pourront jamais atteindre les objectifs qu'elles poursuivent si les cadres qui sont appelés à travailler au sein de ces organisations régionales ou sous régionales, n'ont pas les connaissances et les compétences nécessaires. C'est pour cela vous en conviendrez avec moi, que les objectifs de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers ne peuvent être atteints qu'en présence de personnels compétents, formés aux réalités et exigences locales.

Aussi, La mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC adopté par l'ensemble des pays Membres, connaîtrait les mêmes faiblesses de performance constatées dans les autres institutions sous-régionales, si les problèmes de formation des acteurs impliqués ne trouvent pas de solutions.

A ce sujet, je ne vous apprendrais rien en vous disant qu'un large consensus s'est établi au cours des dernières années, sur la nécessité de renforcer l'enseignement forestier, faunique et environnemental de réformer et d'harmoniser les programmes de formation en Afrique centrale, afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux de la gestion durable des écosystèmes et des ressources naturelles.

C'est assurément là un des enjeux pour le développement que de pouvoir former des compétences adaptées aux réalités locales. La volonté de définir une politique commune de formation forestière et environnementale dans l'espace COMIFAC est désormais une réalité avec l'axe numéro 7 du Plan de convergence qui porte sur le renforcement des capacités, la participation des acteurs, l'information et la formation.



J'en veux pour preuve de cette volonté d'agir de manière concertée, la présence aujourd'hui et tout au long des trois prochaines journées de ce séminaire, des Partenaires au Développement, des Directeurs des Institutions de formation, des Représentants du secteur privé et des Responsables des institutions sous-régionales assis ensemble, autour d'une même table, afin d'avoir une feuille de route commune, pour construire une vision cohérente et harmonieuse de la formation à l'échelle du bassin du Congo.

Le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale [le RIFFEAC] est né de ce constat là et depuis maintenant sept ans, ses actions propres et les études auxquelles il a contribué, permettent d'espérer l'amélioration de la formation forestière et environnementale en Afrique centrale [par formation j'entends les conditions d'apprentissage, les méthodes pédagogiques et les conditions d'accueil des apprenants]

Mesdames et Messieurs,
Chers participants,

Je ne voudrais pas faire un long discours car je sais notre programme très chargé. Je vais simplement terminer mon allocution en citant l'écrivain britannique Georges-Bernard Shaw qui à travers ces quelques mots résume beaucoup d'idées : je cite « dans la vie, il y a deux catégories d'individus : ceux qui regardent le monde tel qu'il est et qui se demandent pourquoi et ceux qui regardent le monde tel qu'il devrait être et qui se disent : pourquoi pas ? ».

Nous avons tous, ici la chance d'avoir reçu une formation de qualité, la chance de pouvoir travailler à la préservation d'un des plus beaux massifs forestiers du monde.

Cette chance est à la fois un devoir [le devoir d'agir pour la protection de la biodiversité, le devoir d'agir pour le respect des droits des peuples autochtones, le devoir d'agir pour la prise en compte des voix africaines dans les négociations internationales], mais aussi une responsabilité, une responsabilité envers les jeunes qui entrent dans nos institutions de formation et qui ont le droit de recevoir un enseignement de qualité dans les meilleures conditions.

Mesdames et Messieurs,
Chers participants,

J'ai confiance en vous pour enrichir les débats et construire ensemble une feuille de route formation pour notre Sous-région.

Vive la coopération internationale.

Vive le Cameroun. Vive la COMIFAC et Vive le RIFFEAC

Je vous remercie de votre bienveillante attention./

Mot de bienvenue du PCA Lors de la 2ème réunion du Cadre de Concertation régionale formation lu par le Coordonnateur Régional par intérim (Douala le 1er décembre 2008)

Monsieur le Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun,
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC),
Monsieur le Conseiller Régional Forêts de la Coopération Française,
Messieurs les Représentants des partenaires au Développement,
Messieurs les Chefs des Institutions membres du RIFFEAC,
Mesdames et Messieurs,
Honorables invités.

Monsieur le Représentant du Ministre, nous voudrions, dans un premier temps, au nom de monsieur Jean Claude NGIGUIRI, Président du Conseil d'Administration de notre association sous-régionale dénommée RIFFEAC, empêché et en notre propre nom, vous souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues à la cérémonie d'ouverture des journées régionales formation, organisées par le RIFFEAC avec l'appui de certains de nos partenaires au développement.



...de la gestion durable

Nous voudrions ensuite, saisir la même occasion pour remercier très sincèrement le Gouvernement du Cameroun pour avoir accepté d'abriter sur son sol nos présentes assises.

Mesdames, Messieurs ;

La première réunion du cadre de concertation Régionale consacrée à la formation, tenue en novembre 2005 à KINSHASA(DRC), avait attiré notre attention sur nos faiblesses :

- la méconnaissance du réseau par les différents acteurs ;
- l'organisation inadaptée du réseau ;
- le manque de pérennité financière du réseau.

Cette première réunion avait également consacré le RIFFEAC comme une plate-forme régionale formation pour la mise en œuvre de l'axe n°7 du Plan de Convergence de la COMIFAC.

A l'issue de cette rencontre de nombreuses décisions avaient été prises, parmi lesquelles nous citerons :

- la réalisation d'une carte régionale des formations existantes avec les passerelles possibles ;
- l'ouverture des Conseils d'Administration de nos écoles au secteur privé ;
- l'arrimage du plan d'action du RIFFEAC au plan de convergence de la COMIFAC ;
- la professionnalisation de la coordination du réseau ;
- la nécessité de pérenniser le financement de nos institutions de formations.

Depuis la rencontre de KINSHASA, le RIFFEAC a fait du chemin. C'est ainsi que, nous pouvons mettre à son actif :

- la mise en place d'un nouveau schéma organisationnel et fonctionnel (par l'adoption des statuts de l'ASBL, la mise à jour du règlement intérieur) ;
- l'élaboration d'une nouvelle stratégie concrétisée par un plan d'opération tenant compte des mutations survenues dans le secteur Forêt- environnement du Bassin du Congo ;
- la réalisation de nombreux produits pour améliorer la visibilité du RIFFEAC (plaquette et poster « des métiers et des hommes », plaquette de présentation et le site web du RIFFEAC).

Monsieur le Représentant du Ministre des forêts et de la faune ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;

Mesdames, Messieurs,

Après ce bref rappel historique, il nous plaît de partager avec vous notre perspective à court terme, qui permettra de doter notre sous région d'une « politique régionale formation ». C'est dans cette optique, que nous organisons, sous l'égide de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui accru de nos partenaires intéressés par la formation, la 2ème réunion du Cadre de Concertation régional Forêts et environnement, à Douala.

Ce nouveau cadre devrait permettre de coordonner les actions, d'améliorer des synergies en identifiant les priorités.

L'objectif de nos assises est donc, de partager les expériences, de faire le point sur les avancées et de dresser un état des lieux de la formation « Forêt/Environnement » dans la sous région.

Les résultats des travaux du présent cadre de concertation, devront servir de base à l'atelier que nous organiserons les 2 et 3 décembre prochains, sur la construction d'une politique régionale de formation.

Monsieur le Représentant du Ministre,

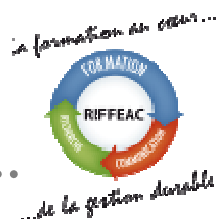
Honorables invités ;

Nous ne saurions terminer notre propos, sans dire solennellement, merci à tous nos partenaires qui ont permis la tenue de ces journées.

Nous saisissons aussi, l'occasion qui nous est offerte par cette tribune, pour lancer un vibrant appel à d'autres partenaires au développement afin qu'ils se joignent à nous, pour réaliser dans les temps prévus, les objectifs, encore non atteints par notre Association sous-régionale.

- Vive la collaboration inter école !
- Vive l'intégration sous régionale !
- Vive la coopération internationale !

Nous vous remercions pour la qualité de votre écoute. /.



A4 - APPUI A L'ELABORATION D'UN POLITIQUE SOUS REGIONALE DE FORMATION FORET ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE CENTRALE

A5 - PRESENTATIONS POWER POINT DES DIFFERENTS INTERVENANTS

- 1/ Le RIFFEAC comme plate-forme régionale formation (Soulemane Ibrahim SAMBO)
- 2/ La formation : un levier-clef pour relever le défi de la gestion durable en RDC (Jacques TUNGUNI)
- 3/ Le Référentiel formation d'Ecoguide (WCS): véritable feuille de route de construction et de développement des compétences (Romain CALAQUE)
- 4/ Un plan régional de formation basé sur la demande par l'analyse des emplois (Benoît THERY)
- 5/ Le PSFE comme outil du renforcement des compétences des acteurs du secteur forêt-environnement au Cameroun (Georges MOUNCHAROU)
- 6/ Le projet d'établissement de l'ENEF Gabon : un modèle d'approche par l'excellence (Athanase BOUSSENGUE)
- 7/ Plan de Formation ROUGIER Gabon : du Plan à l'action (Gaston MINTSA)
- 8/ Projet d'appui à la formation en gestion des ressources naturelles dans le Bassin du Congo (Roger FANKAP)
- 9/ Le projet FORINFO : Formation et recherche pour l'appui au développement durable du secteur forêt environnement en Afrique centrale (Cédric Foulland)
- 10/ Le PFBC : Une dynamique multi acteurs pour répondre aux enjeux de la formation (Christophe BESACIER et Arthur TOMASIAN)